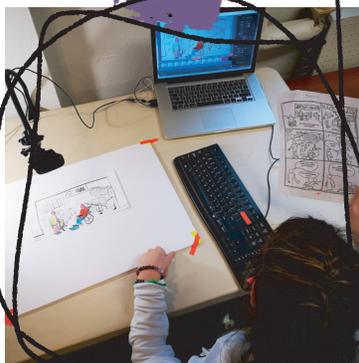


Diagnostic des lieux en pratique artistique amateur et Étude comparative de modèles municipaux : Faits saillants et perspectives



**Synthèse de la conférence et des ateliers de réflexion
tenus à l'occasion du 12^e Rendez-vous du loisir culturel**



Ce document a été réalisé par le Service de la culture de la Ville de Montréal et par ARTENSO, un centre de recherche en art et engagement social. Il s'inscrit dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal conclue entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec.

Des remerciements sincères à toutes les personnes et tous les organismes qui ont participé à la conférence et aux deux ateliers à l'occasion du 12^e Rendez-vous du loisir culturel les 3, 10 et 17 février 2022.

Transcription et synthèse : Sonia Trépanier

Rédaction : Jonathan Rouleau en collaboration avec Marie-Ève Courchesne et Marie-Louise Larocque

Graphisme : Ludivine Hays

Crédits photos couverture : Fab Lab Bibliothèque Père-Ambroise, © Lëa-Kim Châteauneuf (CC BY-SA 4.0); 10^e Rendez-vous du loisir culturel 2020, © Caroline Laberge; La créativité numérique adaptée pour tous, Centre communautaire Radisson, © Centre communautaire Radisson

Mai 2022

Sommaire

Diagnostic des lieux en pratique artistique amateur et Étude comparative de modèles municipaux: Faits saillants et perspectives..... 4

3 février 2022..... 6

- Présentation: Étude comparative de modèles municipaux innovants en loisir culturel.....6
 - Discussions autour des questions et des commentaires des participant.e.s.....7
- Présentation: Diagnostic des lieux en pratique artistique amateur.....8
 - Discussions autour des questions et des commentaires des participant.e.s.....8
- Regard sur le LCPAA – Owen Rose.....9

10 février 2022 10

- Atelier collaboratif – Modèles municipaux en loisir culturel:
Quel.s nom.s pour valoriser la pratique artistique amateur ?10
 - Propositions finales des équipes participantes.....11
- Regard sur le LCPAA – Will Straw.....13

17 février 2022 15

- Atelier collaboratif – Portrait des lieux en pratique artistique amateur:
Quel avenir pour nos infrastructures montréalaises ?15
 - Propositions finales des équipes participantes.....16
- Regard sur le LCPAA – Patrice Allard.....18

Sigle

LCPAA: Loisir culturel et pratique artistique amateur

Diagnostic des lieux en pratique artistique amateur et Étude comparative de modèles municipaux: Faits saillants et perspectives

En 2021, le Service de la culture de la Ville de Montréal et ARTENSO - centre de recherche en art et engagement social ont réalisé un Diagnostic des lieux en pratique artistique amateur et une Étude comparative de modèles municipaux en loisir culturel. Cette démarche avait pour objectifs de:

- connaître et répertorier les lieux et les équipements spécialisés en pratique artistique amateur sur le territoire montréalais;
- recenser les meilleures pratiques locales, nationales et internationales en matière de modèles municipaux en loisir culturel.

Ces deux analyses présentent des éléments clés pour apporter des solutions aux enjeux de notre écosystème montréalais: comment optimiser nos infrastructures ? Quels sont les besoins en matière de lieux ? Comment mutualiser les ressources disponibles ? Comment valoriser la pratique artistique amateur ? Ces analyses serviront autant à nourrir les perspectives de développement qu'à planifier les mesures et les actions qui contribuent à offrir un contexte favorable à la réalisation d'une offre en pratique artistique amateur innovante et inclusive pour accroître la participation culturelle de toutes et tous dans les quartiers.

C'est pourquoi le 12^e Rendez-vous du loisir culturel (RVLC) s'est consacré à la présentation des résultats du Diagnostic des lieux en pratique artistique amateur et de l'Étude comparative de modèles municipaux afin de sensibiliser le milieu à l'impact de ces lieux sur la pratique ainsi que de réfléchir sur l'avenir de nos infrastructures montréalaises. Il a été l'occasion d'échanger sur les différents modèles municipaux locaux, nationaux et internationaux, et leurs portées pour favoriser la participation et la citoyenneté culturelles.

Créé en 2010, le RVLC est l'événement annuel qui permet aux partenaires et aux intervenant.e.s du milieu de se rencontrer, de découvrir des initiatives porteuses, de discuter et de réfléchir autour des enjeux liés à la pratique du loisir culturel. Cet événement annuel se veut une source d'inspiration afin de contribuer, toutes et tous, à une vision commune du loisir culturel et de favoriser une cohérence d'action entre les organismes, les arrondissements et la Ville.

Le programme de cette année s'est décliné en une série de trois rendez-vous virtuels : une conférence et deux ateliers collaboratifs d'échanges et de réflexions. Les activités visaient à susciter les questions, à encourager les échanges, mais surtout, à favoriser des propositions concertées. La formule privilégiée pour les trois activités s'est opérée de la même façon:

1. Présentation des résultats;
2. Identifications des enjeux - soulever des questions;
3. Discussions et réflexions - explorer collectivement différentes pistes;
4. Mise en commun - partager les pistes en plénière;
5. Regard sur le LCPAA - une tribune pour un invité afin de partager ses impressions de notre écosystème à la lueur des résultats de la démarche, mais aussi des interventions des participant.e.s. L'invité avait pour mission de faire un retour sur ce qu'il a entendu et d'ouvrir les horizons: confronter nos enjeux et nos questions avec sa réalité, sa vision.

Bref, des moments privilégiés pour interagir, échanger et réfléchir collectivement. Les pages qui suivent constituent la synthèse des trois activités. Les idées présentées sont un résumé des discussions, commentaires et questions, regroupés par thématique. On y retrouve les concepts qui ont particulièrement suscité de l'intérêt, les actions que l'Étude comparative et le Diagnostic des lieux inspirent, les questions que ces documents soulèvent, etc. afin d'alimenter et poursuivre la réflexion au-delà du 12^e RVLC. Le Service de la culture considère qu'il est primordial de partager ce compte rendu afin de permettre la circulation des idées, le transfert de connaissances et le partage de pratiques exemplaires.

Bonne lecture !

Pour plus d'informations sur le 12^e Rendez-vous du loisir culturel :

<https://ville.montreal.qc.ca/cultureloisir/rendez-vous-du-loisir-culturel/12e-rendez-vous-du-loisir-culturel/>

3 février 2022

Résumé de la présentation: Étude comparative de modèles municipaux innovants en loisir culturel

Par le relevé et l'analyse des politiques et des pratiques dans dix villes – Barcelone (Espagne), Bogota (Colombie), Brasilia (Brésil), Copenhague (Danemark), Manchester (Royaume-Uni), San Francisco (États-Unis), Séoul (Corée du Sud), Sydney (Australie), Trois-Rivières (Canada) et Vancouver (Canada) –, nous avons dégagé des pratiques inspirantes en matière d'intervention municipale en LCPAA. Les critères de sélection des villes sont basés sur leur comparabilité avec Montréal (transversalité du LCPAA, composition de l'écosystème, utilisation du LCPAA comme levier de développement, enjeux liés à l'infrastructure et aux équipements), la diversité et la qualité des initiatives (politiques culturelles, plans de développement, programmes) et la variété de modèles d'intervention en LCPAA (partenariats public-privé, niveaux et échelles d'intervention de la municipalité, approches centralisée et décentralisée).

Suivant la typologie développée par André Thibault (2020), on constate que dans les pays anglo-saxons, comme le Canada et le Royaume-Uni, la municipalité agit comme partenaire des communautés, et non en intervenant directement. Le champ des services municipaux en matière de loisir inclut toujours les parcs, d'où l'appellation « Parks and Recreation ». Les dépenses en loisir sont majoritairement affectées aux espaces et aux infrastructures. Alors que les États-Unis privilégient une approche où les services publics gèrent principalement des espaces et des infrastructures et font appel à la communauté plus qu'ils ne l'orientent ou la soutiennent, au Canada (hors Québec) s'ajoute l'expression de valeurs et d'orientations collectives beaucoup plus sociales. En nous inspirant de la typologie développée par Thibault, nous qualifions de « municipalité-partenaire » les approches de Manchester, San Francisco, Sydney et Vancouver (modèle 1).

Dans les pays de tradition latine, entre autres, l'État est au cœur des politiques et il perçoit les communautés comme des bénéficiaires. On y trouve peu de services dits de loisir, mais plutôt des services sectoriels de sport, de plein air, de jeunesse, etc. Le bénévolat y est peu répandu. Dans le cadre de cette étude, nous qualifions de « municipalité-providence » les orientations de Bogota, Barcelone et Séoul (modèle 2).

Enfin, les pays d'influence politique mixte sont, quant à eux, caractérisés par la recherche d'un équilibre entre une société civile forte et un gouvernement « providence » de type social-démocrate. Le modèle québécois emprunte aux visées de ce troisième type, que nous qualifions de « modèle hybride », et qui comprend les villes de Brasilia, Copenhague et Trois-Rivières (modèle 3).

Il s'agit d'un regard inédit sur les façons dont le LCPAA est géré, organisé et encadré à différents niveaux dans 10 villes et se veut une inspiration pour les nombreuses modalités de l'intervention municipale: nourrir les réflexions, cibler les enjeux et soulever des perspectives de développement et des pistes d'actions.

Discussions autour des questions et des commentaires des participant.e.s

Financement

- L'Étude a mis l'accent sur une diversité de modèles d'intervention visant à soutenir le LCPAA dans le monde.
- Bien qu'elle varie en forme et en substance, l'intervention des villes du modèle 1 - Municipalité-partenaire, se consacre moins à la programmation qu'à l'infrastructure qui permet de l'activer.
- L'approche interventionniste des villes du modèle 2 - Municipalité-providence, autorise une grande pénétration du LCPAA dans les différents services de la ville (éducation, développement social, transport et mobilité), notamment à travers des programmes de financement qui ne distinguent pas toujours les arts professionnels des arts communautaires.
- L'Étude n'a pas permis de démontrer les investissements concrets qui sont nécessaires à la pleine réalisation de chacun des modèles. Une exploration plus approfondie des budgets annuels consacrés au LCPAA serait sans doute intéressante.

Dénomination

- Les différentes dénominations du LCPAA ont suscité beaucoup d'intérêt et elles semblent avoir un impact réel sur le terrain. Plusieurs participant.e.s ont soulevé le caractère péjoratif du terme « amateur » et souhaitent qu'on y accorde une importance.
- La définition de la notion de culture n'est pas la même d'un pays à l'autre et existe en « des pratiques ambiantes » d'une société donnée. À partir de quand est-on amateur.e et dans quelles limites ? Le terme loisir semble s'opposer à la professionnalisation. Que faire des activités « amateurs » qui ont de visées de professionnalisation de la pratique ?

Intervention

- L'Étude montre à quel point le LCPAA est de nature transversale, tant dans la diversité des lieux, d'organismes, de travailleur.e.s, d'approches et de participant.e.s qui le font vivre, que dans la façon dont il traverse et relie différents services municipaux, avec des niveaux de responsabilité partagés (gouvernance) entre les gouvernements et les acteurs de la société civile.
- En insistant sur les composantes principales des modèles, l'Étude a voulu dégager les grandes tendances en pratique artistique amateur, établir des projections sur l'évolution des besoins des Montréalais.es et sur l'accessibilité à la pratique artistique amateur.
- La diffusion des expressions culturelles citoyennes soulève beaucoup de préoccupations chez les participant.e.s du 12^e RVLC, notamment en termes de ressources allouées.

- Les liens entre espaces publics et pratiques artistiques amateurs ont fait l'objet de nombreux échanges. Dans les villes du modèle 1 - Municipalité-partenaire, le champ des services municipaux en matière de loisir inclut toujours les parcs, d'où l'appellation « Parks and Recreation ». Serait-ce une piste pour pallier aux enjeux de manque de locaux abordables (ateliers, espaces de création, etc.), une piste face à l'actuelle et future pandémie, mais également en rapport avec le désir des citoyen.ne.s d'investir l'espace extérieur ?

Résumé de la présentation: Diagnostic des lieux en pratique artistique amateur

Le Diagnostic consiste à répertorier les lieux et les équipements spécialisés en pratique artistique amateur disponibles sur le territoire de la Ville de Montréal et à présenter les usages, par arrondissement et par discipline artistique. Il présente des éléments clés pour nourrir la réflexion sur la planification des mesures, des actions et des objectifs de développement du loisir culturel en vue de valoriser, à court et à moyen terme, ainsi que d'améliorer et d'aménager, à long terme, les infrastructures en pratique artistique amateur.

Les données recueillies dans les 19 arrondissements ont été regroupées et classées en 7 familles de données : Le nombre et le type de propriété des bâtiments, par exemple municipal ou privé à but non lucratif; le nombre de locaux par arrondissements; le type d'occupation de ces locaux, c'est-à-dire une occupation permanente, occasionnelle ou multifonctionnelle; les disciplines et les équipements spécialisés que l'on retrouve sur le territoire; l'accessibilité universelle et l'état des bâtiments et locaux; le tarif et l'utilisation optimale ou non et le potentiel d'utilisation des locaux et bâtiments.

Le Diagnostic en bref

- 613 locaux répartis dans 311 bâtiments, principalement de propriété municipale;
- Déployés dans une multitude de types de lieux et d'espaces;
- Essentiellement à usages multifonctionnels;
- Occupation permanente par un seul organisme;
- Majoritairement des locaux utilisés gratuitement ou à tarif réduit;
- Accessible universellement dans plus de 60 % des cas;
- Utilisation optimale pour la plupart des locaux;
- Déclinés dans une grande variété de disciplines artistiques avec un minimum d'équipements spécialisés.

Ainsi, le LCPAA se situe dans un état qui favorise l'accessibilité à la pratique artistique amateur pour les communautés de chaque arrondissement, mais avec un enjeu pour la diffusion de l'expression culturelle citoyenne dans les bâtiments et locaux municipaux.

Discussions autour des questions et des commentaires des participant.e.s

Lieux

- Le Diagnostic s'est principalement consacré à la recension des lieux appartenant à la municipalité où se déroulent actuellement des activités de LCPAA. D'autres milieux – hôpitaux, écoles, CHSLD, lieux privés – hébergent des activités en LCPAA et pourraient être abordés dans les travaux futurs.
- Un participant propose qu'il y ait un mécanisme d'accès universel donnant un accès général à tous les citoyen.ne.s aux locaux sur le territoire (gratuits ou locatifs).

- Des participant.e.s ont souligné qu'il faudrait faciliter les démarches et processus pour montrer et diffuser les œuvres amateurs et les rendre public, montrer les résultats à l'extérieur des locaux dédiés. Actuellement, chaque arrondissement a sa manière de fonctionner et il est parfois compliqué de s'y retrouver. Peut-être faudrait-il centraliser ou harmoniser cette offre de lieux et d'espaces afin de simplifier et rendre le tout plus accessible ?
- Il faudrait peut-être aussi mettre sur pied un mécanisme pour partager et diffuser les bons coups de la pratique artistique amateur sur le territoire.
- Il a été soulevé que de sonder les organismes pour connaître leurs besoins réels serait opportun pour bonifier la présente collecte de données. De plus, le concept de décentralisation apparaît comme une avenue intéressante afin que soient répondus les besoins locaux et spécifiques aux arrondissements/quartiers.

Regard sur le LCPAA – Owen Rose, architecte, Rose architecture

« L'éphémère, c'est l'âme de la ville et l'enjeu de sa continuité se joue entre le formel et l'informel. Ne laissez pas les formalisateur.trice.s affecter la poésie de la ville! »

Son intervention a mis en lumière la valse entre le caractère formel et informel du LCPAA, entre le cadre bâti et les humains qui participent à la vitalisation des lieux et des espaces. Il propose de réfléchir aux façons dont la participation culturelle se réfléchit en termes d'infrastructures, d'installations, de transports, mais également en lien avec des notions liées à l'échelle humaine et l'appartenance aux quartiers. Dans ce rapport de collaboration transversale avec la population, c'est la citoyenneté écologique et urbaine que l'on doit privilégier.

Originaire de Vancouver, Owen Rose habite Montréal depuis 1996. Architecte fondateur de Rose architecture, concepteur principal et professionnel agréé LEED, il a complété une maîtrise en architecture à l'Université McGill en 2001, et depuis, il poursuit le développement de ses connaissances en design durable autour du concept « *écosensuel* ». Il cumule diverses expériences d'implication sociale et citoyenne notamment comme membre de CA, entre autres du Centre d'écologie urbaine de Montréal, du Comité de l'Agora métropolitaine et du Conseil régional de l'environnement de Montréal. Il est également professeur invité à l'École d'architecture de l'Université de Montréal depuis 2016. Owen Rose collabore présentement avec l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville à l'occasion du projet de futur Centre culturel et communautaire Cartierville, dans lequel il y aura des espaces culturels, communautaires et de loisir où la pratique artistique amateur pourra se déployer.

10 février 2022

Atelier collaboratif – Modèles municipaux en loisir culturel: Quel.s nom.s pour valoriser la pratique artistique amateur ?

L'Étude comparative a recensé les meilleures pratiques locales, nationales et internationales en matière de modèles municipaux innovants en LCPAA et a permis d'identifier et d'analyser les politiques et les pratiques de dix villes en matière d'intervention municipale: Barcelone (Espagne), Bogota (Colombie), Brasilia (Brésil), Copenhague (Danemark), Manchester (Royaume-Uni), San Francisco (États-Unis), Séoul (Corée du Sud), Sydney (Australie), Trois-Rivières (Canada) et Vancouver (Canada).

Dans le cadre de l'étude, ARTENSO a adopté la définition inclusive du loisir culturel et de la pratique artistique amateur (LCPAA) de la Ville de Montréal ([Courchesne, 2020, p. 2](#)), qui s'énonce comme suit : [L']ensemble des activités artistiques et culturelles pratiquées librement à des fins de détente, d'expression, d'éducation personnelle, de développement de soi ou par plaisir, qui tendent à développer la culture d'un individu. Le loisir culturel se définit sous deux angles : le *loisir impressif*, où l'individu apprécie les talents des autres à titre de spectateur : il assiste à des spectacles ou à des conférences sur l'art, il visite un musée, il va au cinéma, etc; et le *loisir expressif*, où l'individu agit, crée et expérimente. Il pratique activement une discipline artistique et participe concrètement à un processus de création. Aussi nommé pratique artistique amateur, le loisir expressif permet à l'individu de vivre une expérience et de réaliser une œuvre.

L'Étude comparative démontre que le terme loisir culturel et pratique artistique amateur n'est pas conceptualisé de la même manière par les villes du corpus. On parle tantôt d'arts communautaires ou d'arts volontaires, tantôt de participation créative ou de pratique artistique à visées sociales.

Modèle Municipalité-partenaire

Des dénominations qui mettent en lumière comment le LCPAA permet une vitalisation des espaces publics, qu'il est opéré « par et pour » les collectivités, que certaines infrastructures et certains équipements gravitent autour de disciplines précises et que son ancrage est plus ou moins formalisé dans les politiques culturelles.

Community arts, Voluntary arts, Creative Participation, Community-engaged arts and social practice.

Modèle Municipalité-providence

Des dénominations qui mettent en valeur le fait que le LCPAA traverse et relie plusieurs services, directions et institutions, le « droit à la culture », l'implication communautaire des arts et un ancrage fort dans les politiques culturelles.

Arts communautaires, Participation culturelle.

Modèle Hybride

Des dénominations où le LCPAA est partie prenante de la participation culturelle de la population, elle-même au cœur des interventions, où il concourt à offrir des espaces de qualité pour la diffusion des expressions culturelles citoyennes et où la frontière entre la pratique professionnelle et non professionnelle est poreuse.

Participation culturelle, Culture et loisir culturel, Pratique artistique et culturelle des citoyen.ne.s

Les différents termes utilisés renvoient presque toujours à la production des expressions culturelles citoyennes et à des visées d'émancipation culturelle et sociale à travers la collaboration entre populations, organisations et administrations et moins souvent à la circulation ou à l'exposition. Ces dénominations sont à la fois tremplin et obstacle à l'appréciation du LCPAA : elles permettent différentes formes d'infiltration des pratiques amateurs dans les politiques et plans de développement.

On s'interroge alors:

- De quelle façon les termes « pratique artistique amateur » et « loisir culturel » façonnent-ils les pratiques des citoyen.ne.s montréalais.es ?
- Comment notre dénomination montréalaise influence-t-elle les rapports avec les participant.e.s ?
- Lorsqu'on emploie le terme « pratique artistique amateur », comment cela joue-t-il sur la perception des travailleurs et travailleuses culturel.le.s ?
- Devrions-nous employer un autre terme ? Si oui, lequel et pourquoi ?
- Est-ce que le terme « amateur » influence les perspectives de financement ? Pourquoi ? Comment ?

Ces différentes questions ont été discutées et débattues en sous-groupe, puis la synthèse a été partagée en plénière. Au terme de la séance, les idées proposées ont alimenté la réflexion afin d'enrichir les perspectives communes de développement du milieu.

Propositions finales des équipes participantes

Atouts de la dénomination pratique artistique amateur

- Le terme n'est pas nécessairement négatif s'il permet d'ouvrir sur des rencontres avec des professionnel.le.s. Il renvoie à une communauté très forte, autorisant ainsi l'entraide et l'intelligence collective.
- Le terme amateur renvoie à l'amour pour une activité et à son accessibilité, à un espace où l'on a droit à l'erreur et où l'on peut tester. Il permet également une certaine latitude.
- Il constitue une porte d'entrée pour découvrir une discipline artistique, pour rendre accessibles l'art et la culture.
- Le terme complet, LCPAA, semble représenter mieux la réalité des conditions de l'expression de la pratique artistique amateur.

Faiblesses de la dénomination pratique artistique amateur

- Elle érige une distinction entre la pratique professionnelle et non professionnelle.
- Elle semble nommer en fonction de quelque chose d'autre: on est amateur face à quoi ?
- Elle crée une distance avec les participant.e.s.
- Pratique artistique amateur est un terme péjoratif, une expression de « dimanche », ça dénigre la pratique quand les gens s'impliquent beaucoup.
- Une pratique communautaire qui n'est pas très valorisée. Les types de soutien sont différents par rapport à la pratique professionnelle.
- La pratique amateur demande aussi un engagement et la participation active des citoyen.ne.s alors que le mot amateur le nivelle vers le bas, du divertissement seulement.
- Il n'existe pas beaucoup de programmes de soutien. Le terme amateur influence définitivement les opportunités de financement.
- Il faudrait voir comment le perçoivent et le dénomment déjà les citoyen.ne.s dans les usages courants.
- Il semble en effet que la responsabilité de décider si une activité relève d'une pratique amateur ou non revient aux participant.e.s de cette activité et non à la Ville ou d'autres instances publiques.

Termes proposés pour « remplacer » pratique artistique amateur

- Loisir culturel
- Loisir expressif
- Pratique artistique de loisir
- Pratique artistique récréative
- Art culturel
- Loisir et pratique artistique (LPA)
- Participation culturelle citoyenne
- Pratique citoyenne
- Pratique artistique communautaire
- Participation créative et culturelle
- Pratique d'une discipline artistique
- Culture et loisir culturel
- Pratique artistique et culturelle des citoyen.ne.s

Idées en vrac pour aller plus loin

- Est-ce que changer le terme aura réellement un impact sur les pratiques considérant que les notions amateur et professionnelle sont des termes convenus qui déterminent un statut factuel ? Il ne faut d'ailleurs pas s'en offusquer. Il faudrait plutôt valoriser le terme amateur selon son sens premier « qui aime » ; par exemple, la pratique sportive amateur, elle, n'est pas mal perçue.

- Le terme amateur est plus inclusif et représentatif de la diversité des pratiques. Il permet de préciser la différence entre activités de loisir (cours du samedi) ou pratique plus soutenue (membre d'une chorale ou d'une troupe de théâtre).
- Le terme loisir culturel est important afin de conserver cette accessibilité à la culture. Il faut que les gens puissent s'identifier facilement. Cela permet d'évacuer le côté élitiste souvent perçu par le milieu culturel.
- Dans le cadre d'une pratique de loisir, la frontière entre amateur et professionnel n'existe pas. C'est avant tout un service pour les citoyen.ne.s menant à une expérience citoyenne, et c'est ce que nous devrions valoriser et renforcer.
- Plus que les termes, ce sont davantage les moyens, particulièrement les infrastructures et la communication sur les activités, qui ont un impact sur les productions citoyennes. La diffusion amateur est plutôt liée aux besoins d'accès aux lieux qu'au terme LCPAA.
- Le terme loisir culturel semble moins péjoratif qu'amateur et permet une forme de valorisation. Il renvoie à une notion active, de pratique (je fais quelque chose), évoquant les notions de choix, de plaisir, ce que je fais dans le domaine culturel en dehors de mon métier. Il sous-tend un engagement citoyen. Il semble également un meilleur levier pour le développement et le financement.
- À garder en tête: dans la terminologie employée, la notion de citoyenneté peut être exclusive. La définition de citoyen est sociale, mais avant tout politique, en ce qu'elle est considérée en fonction des droits politiques d'une personne (droit de vote dans la cité, mais aussi droit d'accès à certains services).
- Examine-t-on cette nomenclature d'un point de vue externe (citoyen.ne) ou interne (les organismes, les municipalités, les bailleurs de fonds)? Le concept d'amateur est peut-être perçu comme péjoratif par plusieurs usager.ère.s, mais a parfois une utilité administrative pour catégoriser la pratique. Les réalités opérationnelles liées au LCPAA sont très diversifiées, il est alors difficile d'avoir une dénomination évocatrice de chaque contexte particulier (LCPAA sous la juridiction des équipes de « sports et loisirs » vs LCPAA géré par des équipes « culture »). Donc la question serait de savoir au bénéfice de qui on nomme ?

Regard sur le LCPAA – Will Straw, professeur en études médiatiques urbaines, Université McGill

Notre invité, Will Straw, a récapitulé les échanges et a mis en lumière les interventions qu'il considère les plus marquantes pour clore l'atelier collaboratif sur une note inspirante.

Il a insisté sur l'urbanisation de la culture et de la politique culturelle depuis les années 1990, notamment dans l'attrait pour le local : les festivals, les maisons de la culture, les bibliothèques, etc. Il note que la citoyenneté culturelle s'est urbanisée, que c'est avant tout en ville que la culture fait le travail de nous lier les uns aux autres.

Le professeur a été interpellé par trois dimensions de l'Étude comparative. Premièrement, il estime que le modèle de la municipalité-partenaire n'est pas viable à long terme, car les espaces publics où se déroulent les activités en LCPAA sont des espaces politiques et de contestation; ils doivent être conçus comme des espaces de réconciliation et d'éducation, mais non comme des territoires « neutres » pour le déploiement de pratiques.

Deuxièmement, la notion d'amateur est, en soi, beaucoup plus qu'une version appauvrie du professionnel. Elle existe dans sa complexité et pour elle-même. Par exemple, selon Will Straw, la notion permet des espaces de chevauchement unissant l'expression (artistique, de soi, etc.) à d'autres dimensions sociales et urbaines.

Troisièmement, plutôt que de créer et mettre en place des espaces dans lesquels mettre la culture et les loisirs (des espaces dédiés), il suggère de rendre disponibles des espaces pour promouvoir les initiatives amateurs. La culture et l'espace culturel doivent être marqués par la convivialité.

Will Straw est professeur titulaire au département d'histoire de l'art et de communication de l'Université McGill. Pionnier des études sur les scènes musicales et des études sur la vie culturelle nocturne, il s'implique dans le chantier que mène actuellement la Ville de Montréal sur la vie nocturne de plusieurs façons. Il a notamment co-dirigé le Diagnostic sur la vie nocturne à Montréal, un projet de MTL 24/24 financé par le Service de développement économique de la Ville de Montréal. Il siège également au conseil d'administration de MTL 24/24.

17 février 2022

Atelier collaboratif – Portrait des lieux en pratique artistique amateur: Quel avenir pour nos infrastructures montréalaises ?

Le Diagnostic des lieux en pratique artistique amateur consiste à répertorier les lieux et équipements spécialisés en pratique artistique amateur disponibles sur le territoire de la Ville de Montréal et à en présenter les usages, par arrondissements et par disciplines artistiques.

Le Diagnostic montre que les bâtiments où se déroulent les activités de LCPAA sont principalement de propriétés municipales et forment un pilier de l'offre. Ces lieux municipaux permettent l'activation d'expressions culturelles citoyennes locales qui tissent le lien social et façonnent les quartiers. On constate que les arts visuels sont la discipline principale la plus représentée alors que les arts numériques et les arts du cirque sont peu répandus. Néanmoins, à l'échelle métropolitaine, la variété des disciplines est riche et l'on retrouve une offre d'activités couvrant l'ensemble des disciplines artistiques: cirque, arts numériques, arts visuels, création et performance littéraire, danse, métiers d'arts, musique/chorale et théâtre. Il n'en demeure pas moins que l'un des défis à relever est le manque de salles spécifiquement aménagées et comprenant des équipements spécialisés. Certaines activités en LCPAA nécessitent peu d'équipements et cohabitent plus facilement avec d'autres types d'activités, alors que d'autres disciplines requièrent des équipements sophistiqués ou imposants, donc statiques.

De plus, les analyses montrent que sur l'ensemble du territoire, la majorité des locaux sont occupés de façon permanente par un seul organisme et qu'environ le tiers sont occupés par plusieurs organismes (occupation occasionnelle ou en colocation). En plus de voir cohabiter des organismes, les locaux sont à forte proportion multifonctionnels et hébergent plusieurs types d'activités (récréatives, communautaires, sportives, scientifiques, etc.) en plus du LCPAA, ce qui reflète sa nature transversale. Voyant défiler différentes pratiques et organismes, les locaux peuvent alors constituer des vecteurs de collaboration et d'attraction pour les collectivités.

La recension indique que les locaux sont utilisés de façon optimale dans 62 % des cas. Elle montre aussi que certains locaux ont du potentiel pour héberger du LCPAA. Il ne s'agit souvent pas de locaux vides ou sous-utilisés, mais de locaux où des activités pourraient être développées, parce qu'ils y sont propices. Toutefois, utilisation des locaux à leur plein potentiel est tributaire de différents facteurs qui le permettent ou l'empêchent : ressources humaines et financières, coordination et cohabitation des missions des organismes (entre autres, les modalités d'opération des activités, les publics cibles auxquels ils s'adressent), les équipements spécialisés nécessaires, etc.

On s'interroge alors:

- Quels sont les facteurs et moyens qui encouragent l'optimisation des locaux ?
- Quels sont les mécanismes et modes de gouvernance pour mettre en place une mutualisation des ressources et des infrastructures ?
- Quels sont les besoins des organismes en matière d'espace et d'équipements spécialisés ?
- Quelles sont les opportunités de diffusion et d'exposition de la création citoyenne ?

Ces différentes questions ont été discutées et débattues en sous-groupe, puis la synthèse a été partagée en plénière. Au terme de la séance, les idées proposées ont alimenté la réflexion afin d'enrichir les perspectives communes de développement du milieu.

Propositions finales des équipes participantes

Optimisation des locaux et mutualisation

- Lister les bâtiments et les espaces facilement accessibles (au sein d'un même quartier, par exemple) où il est possible de faire des collaborations ainsi que créer une grille horaire des disponibilités pour éviter les locaux sous-utilisés.
- Création d'une plateforme interactive de location de locaux non utilisés, harmonisée pour les 19 arrondissements offrant un répertoire des endroits disponibles à réserver en fonction de nos besoins et présentant les activités qui peuvent être offertes, les partenariats et les coûts.
- Davantage de ressources (notamment des agent.e.s de liaison) pour encadrer et permettre une meilleure cohabitation dans les lieux municipaux afin de pallier aux besoins parfois incompatibles entre les missions des organismes et les utilisateurs: établir et communiquer les règles et mesures pour le partage des lieux, créer et distribuer une trousse de bonnes pratiques, etc. Ces ressources pourraient également bonifier l'accompagnement des organismes: encore plus de soutien, par exemple pour la rédaction de demandes à des programmes de soutien, proposition de projets, etc.
- Partager les animateur.trices et intervenant.e.s entre organismes ou arrondissements pour réduire les coûts et augmenter le nombre de participant.e.s.
- Mutualisation des locaux pour les bureaux administratifs ou pour entreposer le matériel est aussi important pour partager les ressources, à l'instar des espaces de *coworking*.
- Rendre plus fluide la communication entre l'ensemble des différentes instances responsables.
- Permettre à des organismes plus petits de proposer davantage d'activités et promouvoir la collaboration entre les organismes.
- Faire davantage confiance aux organismes et aux citoyen.ne.s pour l'utilisation autonome des locaux municipaux.
- Se permettre de revoir les droits acquis de certains organismes qui ne correspondent plus aux besoins actuels des citoyen.ne.s.

Infrastructure et équipements

- Depuis les deux dernières années, il semble y avoir davantage d'emplacements et d'espaces disponibles à l'extérieur pour les activités culturelles. Il y a également une plus grande accessibilité aux bâtiments et aux locaux. Il y a lieu de réaliser de réelles recherches d'opportunité pour dénicher les espaces inoccupés ou non utilisés à leur plein potentiel, par exemple, des studios de yoga fermés en après-midi, un espace-bureau inoccupé dans un cabinet d'avocats, etc.

- Envisager l'appropriation de lieux en transition ou l'occupation temporaire.
- Développer l'utilisation des chalets de parc et y intégrer des équipements spécialisés.
- L'entretien des locaux et la qualité des bâtiments laissent à désirer: Consolidation du parc de locaux actuels avant d'en développer de nouveaux.
- Un élargissement de l'offre des locaux dédiés et réservés aux pratiques disciplinaires ou création de pôles par discipline, car il y a un besoin pour ce type d'espaces et d'équipements chez les artistes amateurs.trices.
- La multifonctionnalité des espaces implique de toujours déplacer l'équipement de salle en salle. De plus, les systèmes d'aération sont parfois problématiques. Lorsque plusieurs organismes occupent un même lieu, il arrive souvent des conflits d'espace, car le partage des locaux signifie que ce sont les activités les plus achalandées qui ont la priorité ou les organismes qui sont reconnus par les politiques de reconnaissance et de soutien. Certaines activités ou organismes sont ainsi désavantagé.e.s.
- Il faudrait donner un plus grand accès aux personnes vulnérables dans des lieux publics dans lesquels elles ne se sentent pas forcément en sécurité (ex. : personnes en situation d'itinérance, femmes dans les refuges d'urgence, etc.). Les lieux publics devraient pouvoir être des *safe space*.

Diffusion des expressions culturelles citoyennes

- Inclure des ateliers et espaces dédiés au loisir culturel dans les nouveaux projets d'immobilisation.
- Des entreprises privées, bâtiments publics, etc. pourraient « adopter » un organisme qui fait de la pratique artistique amateur pour favoriser la diffusion, la reconnaissance et la valorisation.
- Accompagner davantage les initiatives citoyennes dans leur demande, simplifier les processus administratifs et les critères d'admissibilité pour l'accès aux locaux municipaux, ainsi qu'harmoniser le tout entre les arrondissements, car les différents fonctionnements sèment la confusion chez les citoyen.ne.s et les organismes.
- Se joindre à d'autres activités, événements, lieux déjà existants et achalandés pour faire rayonner la pratique artistique amateur et favoriser les rencontres : cafés, places publiques, centres sportifs, fête de quartier, etc.
- Favoriser la diversité des expressions culturelles citoyennes, leur accessibilité et leur visibilité.

Idées en vrac pour aller plus loin

- Pour rejoindre un public plus large, il faut investir les espaces professionnels et publics en cherchant à faire des liens avec ceux-ci. Il existe également un grand potentiel dans le hors les murs, par exemple : récupérer un pavillon des parcs et en changer la vocation.
- Plus de visibilité dans les infolettres des arrondissements, dans la concertation entre les arrondissements et à l'intérieur de l'arrondissement: lors des journées de la culture, du mois de l'histoire des noirs, de la semaine de lutte contre le racisme, de toutes les journées spéciales (fête des Mères, pour les aîné.e.s, etc.) et tous les possibles maillages avec ces événements.
- Trouver ou créer des opportunités de réseautage entre les organismes, les arrondissements et la ville centre afin de se rencontrer, mieux se connaître et favoriser la concertation de toutes parties prenantes.

- En 2030, nos bâtiments sont en bon état et sont adaptés aux besoins, avec des équipements spécialisés qui sont renouvelés de façon régulière.
- Plus de mobilité entre les arrondissements et une harmonisation des pratiques, barèmes, critères d'admissibilité, etc.
- Une pérennisation des espaces et de leur utilisation par les organismes, tout en permettant une ouverture à de nouvelles utilisations selon l'évolution des pratiques.
- Le loisir culturel et la pratique artistique amateur ont autant de place que les sports et loisirs.
- Intégration de lieux dédiés à la pratique artistique amateur à même les nouveaux bâtiments de logements abordables subventionnés
- Une ruche d'art municipale dans chaque arrondissement ou une méga ruche où tout converge (la maison des pratiques artistiques amateurs).

Regard sur le LCPAA – Patrice Allard, Chef de division au Bureau de direction du Service de la diversité et de l'inclusion sociale, Ville de Montréal

Enfin, notre invité, Patrice Allard, a récapitulé les échanges et mis en lumière les interventions qu'il considère les plus marquantes pour clore l'atelier collaboratif sur une note inspirante. Il reconnaît que les enjeux discutés lors des ateliers résonnent avec les préoccupations de son service et du milieu communautaire et du développement social. Il a proposé plusieurs pistes de réflexions communes:

- L'optimisation de l'accès et des ressources;
- L'abordabilité;
- Les outils demandés par les organismes pour connaître la disponibilité des locaux;
- L'appropriation temporaire de lieux;
- L'allègement du fardeau administratif;
- La mutualisation des programmes et des financements;
- L'amélioration des infrastructures par des programmes permettant l'achat d'équipement collectif;
- L'identification précise des besoins des citoyen.ne.s.

Le Chef de division préconise la pensée collective, plutôt que par domaine, et encourage les acteurs.trices à poursuivre les discussions et à mettre en œuvre les pistes de solution.

Patrice Allard est Chef de division au bureau de direction du Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal. Il travaille à la Ville depuis 25 ans, dont plus de 15 ans comme gestionnaire. Il a aussi développé au fil des ans une expérience significative en milieu communautaire.



ville.montreal.qc.ca/cultureloisir